



Tel: 905 524 1008
Fax: 905 570 0249
www.bdo.ca

BDO Canada Limited
25 Main Street West, Suite 805
Hamilton ON L8P 1H1 Canada

District de: Ontario
No division: 07 - Hamilton
No cour: 32-3048317
No dossier: 32-3048317

FORMULAIRE 68

Avis de la faillite, de la première assemblée des créanciers
(paragraphe 102(1) de la Loi)

original modifié

Dans l'affaire de la faillite de
Searchfast Systems Limited
de la ville de Mississauga dans la province de l'Ontario

Avis est donné de ce qui suit :

1. Searchfast Systems Limited a déposé (ou est réputé avoir déposé) une cession (ou Une ordonnance de faillite a été rendue à l'égard de Searchfast Systems Limited) le 27 février 2024 et le soussigné, BDO Canada Limited / BDO Canada Limitée, a été nommé syndic de l'actif du failli par le séquestre officiel (ou par le tribunal), sous réserve de la confirmation par les créanciers de sa nomination ou de la nomination par ceux-ci d'un syndic de remplacement.
2. La première assemblée des créanciers du failli aura lieu le 28 mars 2024 à 15:00 heures virtuellement appeler ce numero (833) 215-3238, ID # 295450539.
3. Pour avoir le droit de voter à l'assemblée, chaque créancier doit déposer à l'intention du syndic avant l'assemblée une preuve de réclamation et, au besoin, une procuration.
4. Sont joints au présent avis un formulaire de preuve de réclamation, un formulaire de procuration et une liste des créanciers dont les réclamations se chiffrent à 25 \$ ou plus ainsi que le montant de leurs réclamations.
5. Les créanciers doivent prouver leurs réclamations à l'égard de l'actif du failli pour avoir droit de partage dans la distribution des montants réalisés provenant de l'actif.

Daté le 28 février 2024, à Hamilton en la province de l'Ontario.

BDO Canada Limited / BDO Canada Limitée - Syndic autorisé en
insolvabilité

BDO CANADA LIMITED

25 Main Street West, Suite 805
Hamilton ON L8P 1H1
Téléphone: (905) 524-1008 Télécopieur: (905) 570-0249